



LA DIRECTION DE L'URBANISME RECRUTE

UN CHARGE DE MISSION HABITAT ET CONSTRUCTION (H/F) (Cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs - catégorie A)

Au sein de la direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement, sous l'autorité du Responsable du Service Aménagement, vous êtes en charge du suivi de la politique SRU du logement social, du suivi de la production de logement collectif à travers un observatoire du logement neuf, et des opérations et procédures relatives au bâti ancien (OPAH, périls...).

Activités principales :

- Politique SRU : Suivi de la politique SRU du logement social en lien avec les services de la DDT 78 (inventaire contradictoire, suivi des triennales) ;
- Logement neuf
Mise en œuvre et suivi de la prospective de production de logements en lien avec le service Planification et droits du sol sur les autorisations d'urbanisme : interface avec les maîtres d'ouvrage d'opérations immobilières collectives libres ou sociales (commercialisations, plannings) afin de réaliser un observatoire du Logement neuf ;
Suivi de la charte promoteur et d'un dispositif de concertation préalable aux projets de logements collectifs ;
Participation au Comité Logement communal ;
- Logement ancien
Réalisation d'études urbaines (diagnostic et montage) pouvant aboutir le cas échéant à des opérations d'OPAH, ravalement, et suivi des études en cours ;
Pilotage et suivi des opérations d'OPAH, ORT, ... ;
Suivi des procédures d'interventions sur le bâti : périls, ravalement,

Profil :

Doté d'un Bac + 4/5 dans le domaine de l'urbanisme et ou de l'aménagement et maîtrisant le cadre institutionnel et juridique des politiques de l'habitat, vous avez déjà effectué une première expérience significative en collectivité publique, EPCI ou chez un bailleur social. Reconnu pour vos qualités relationnelles, vous êtes autonome et faites preuve d'adaptabilité. Vous savez piloter des projets et travailler en transversalité.

Lieu :

Poste basé au centre administratif de Saint-Germain-en-Laye (situé à 10 min. du RER ligne A et de la gare routière).

Rémunération :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais de transports en commun à hauteur de 50% + possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale du CNAS.

Recrutement ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, en vertu de l'article 3-2 de la loi du 26/01/1984.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél à :

Monsieur le Maire

recrutement+missionhabitat@saintgermainenlaye.fr